



**Syndicat National
Force Ouvrière
des Lycées et Collèges**

**La majorité
des professeurs
des collèges
étaient en grève.**

**Des
manifestations
dans plus de
50 villes :**

10 000 à Paris,
2 000 à Lyon,
1 000 à Rouen,
350 au Havre,
1 000 à Rennes,
700 à Nantes,
350 à Angers,
300 à la Réunion,
200 à Saint-Brieuc,
500 à Metz,
300 à Brest,
350 à Amiens,
100 à Epinal,
250 à Vannes,
250 à Nîmes,
250 à Strasbourg,
une cinquantaine
à Mont-de-Marsan,
à Bar-Le-Duc,
2 000 à Lille,
300 à Avignon,
6 000 à Marseille,
1 000 à Bordeaux...

19 mai : grève massive dans les collèges pour le retrait de la réforme La ministre doit répondre aux professeurs

Aujourd'hui la majorité des professeurs des collèges étaient en grève avec de nombreux professeurs des lycées à l'appel commun des organisations syndicales SNFOLC, SNETAA-FO, SNES-FSU, SNEP-FSU, SNALC-FGAF, CGT Educ'action et SUD Éducation qui *« font le constat du maintien d'une réforme du collège contestée par la majorité des enseignants et rejetée au CSE par des organisations syndicales représentant plus de 80 % des enseignants du second degré. Elles continuent à demander le retrait de cette réforme fondée sur l'autonomie des établissements et la multiplication des hiérarchies intermédiaires sous l'autorité du chef d'établissement et la reprise de discussions sur de nouvelles bases pour la réussite de tous les élèves »*.

Des manifestations ont eu lieu dans plus de 50 villes, devant les IA, les rectorats, le ministère : 10 000 à Paris, 2 000 à Lyon, 1 000 à Rouen, 350 au Havre, 1 000 à Rennes, 700 à Nantes, 350 à Angers, 300 à la Réunion, 200 à Saint-Brieuc, 500 à Metz, 300 à Brest, 350 à Amiens, 100 à Epinal, 250 à Vannes, 250 à Nîmes, 250 à Strasbourg, une cinquantaine à Mont-de-Marsan, à Bar-Le-Duc, 2 000 à Lille, 300 à Avignon, 6 000 à Marseille, 1 000 à Bordeaux... Les personnels étaient en grève, ils font bloc sur les revendications qui les unissent. Ils ne sont pas dupes des tentatives de récupération de ceux qui hier, à commencer par L. Chatel ont initié des réformes, comme celle du lycée, qui suivent les mêmes orientations. Ils ne sont pas dupes non plus des tentatives d'assimiler opposition à la réforme et conservatisme. C'est un fait : la réforme est rejetée par l'immense majorité des enseignants.

Les personnels n'acceptent pas :

- l'amputation des horaires disciplinaires au nom de la mise en place d'enseignement pratiques interdisciplinaires ;
- l'autonomie des établissements.

Ils n'acceptent ni la remise en cause de leur mission, de leur statut, de leurs horaires avec le décret Hamon du 20 août 2014, ses 1 607 heures annuelles, ni la mise en place d'une hiérarchie intermédiaire avec les IMP.

Plutôt que d'apporter une réponse aux personnels en grève et de prendre en compte l'ampleur du rejet de la réforme, le Premier ministre a déclaré : *« cette réforme va être mise en œuvre comme c'était prévu, le décret sera publié le plus rapidement possible »* (déclaration du 19 mai au matin). Il prend la responsabilité d'aggraver la situation de conflit avec les enseignants. La ministre a transmis via son cabinet sa réponse aux organisations nationales reçues à l'issue de la manifestation ; elle propose une *« discussion sur les modalités de mise en œuvre de la réforme »* (notamment des EPI et de l'autonomie).

Tous les enseignants savent que l'application de cette réforme ne peut qu'engendrer plus d'inégalités, de difficultés pour les élèves et des problèmes insurmontables pour les professeurs. Le SNFOLC demande à la ministre de prendre la mesure de la colère des professeurs et d'ouvrir de réelles négociations visant à améliorer la situation dans les collèges, en particulier :

- allègement des effectifs des classes ;
- dédoublements dans les disciplines inscrits dans les grilles horaires ;
- maintien des horaires, programmes annuels et nationaux.

« Il ne faut pas confondre la diversification interdisciplinaire avec la nécessité de développer le travail en groupes restreints dans le cadre des disciplines et programmes nationaux » (communiqué de la confédération FO, 18 mai).

Le SNFOLC a déposé un préavis de grève à partir du 19 mai.

Il appelle les enseignants des lycées et collèges à se réunir en assemblées générales pour faire le point sur les réponses de la ministre, confirmer notre exigence de retrait et l'ensemble de nos revendications

Le SNFOLC a proposé une expression et une réunion intersyndicale nationale des organisations syndicales qui ont appelé à la grève ce jour, le plus rapidement possible.